



Contrat de rivière Azergues

ETUDE BILAN, EVALUATION ET
PROSPECTIVE DU CONTRAT DE
RIVIERE (2004-2010)

Comité de Rivière
30 novembre 2011



Ordre du jour

Déroulement du Comité de rivière

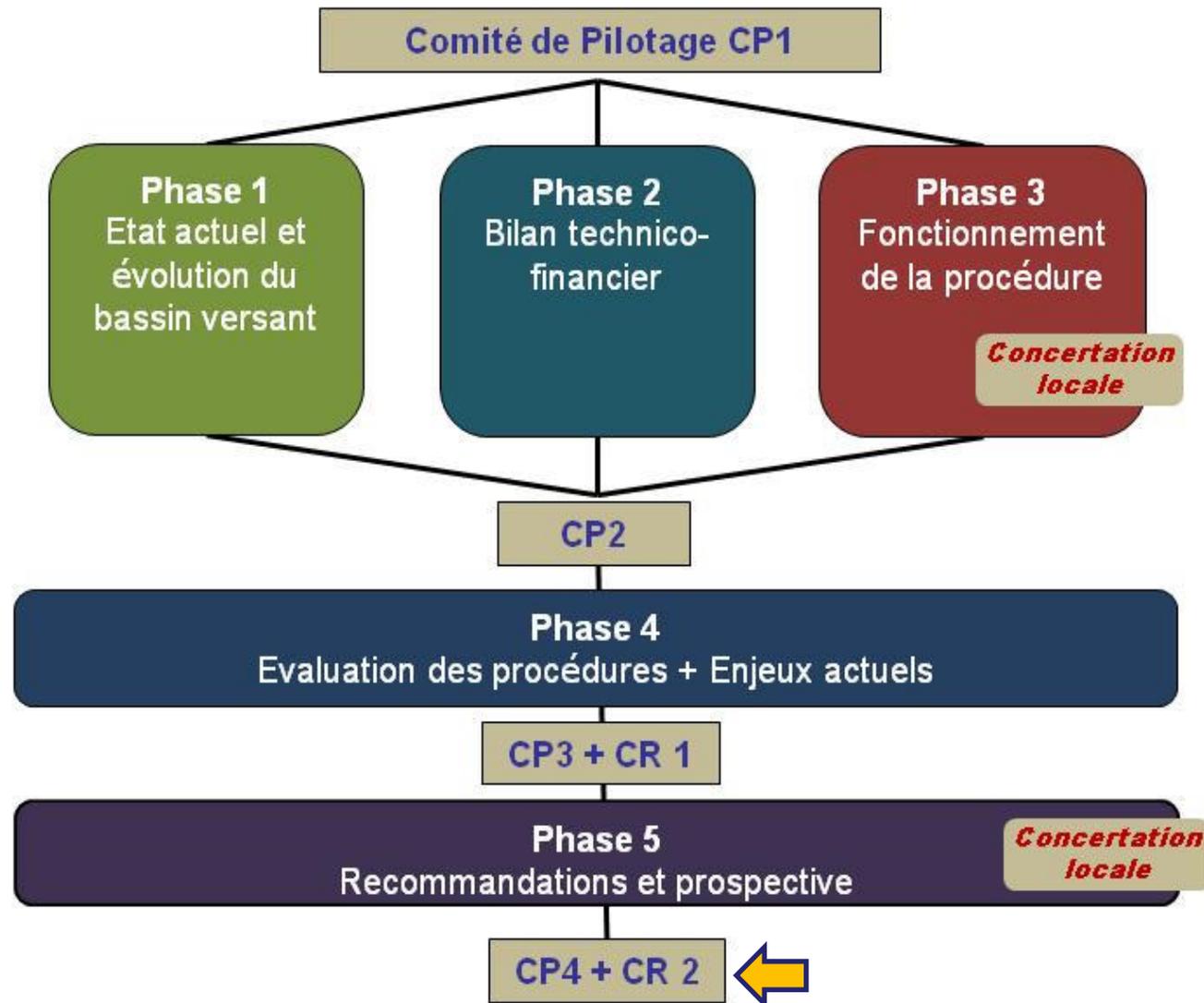
- ❑ **Rappel du déroulé de l'étude**
- ❑ **Présentation du bilan du Contrat de rivière (passé)**
 - **Rappels historiques**
 - **Bilan du Contrat de Rivière par volets**
 - **Les principaux enseignements de l'évaluation**
 - **Temps de discussion 1**
- ❑ **Présentation des perspectives (avenir)**
 - **Méthode mise en œuvre**
 - **Priorités d'actions thématiques**
 - **Procédures proposées**
 - **Organisation et pilotage**
 - **Temps de discussion 2**

Rappel historique

Le Contrat de rivière en quelques dates

- **1997-1998** : Émergence et structuration de la démarche
- **1999-2001** : Réalisation des études préalables
- **2002 - 2003** : Concertation et formulation des fiches actions
 - Crue de déc. 2003 ...
- **19 janvier 2004** : Signature du Contrat de Rivière pour 6 ans
 - Crue de nov. 2008 ...
- **19 janvier 2010** : Fin officielle du Contrat de Rivière
- **Depuis avril 2010** : Etude bilan et poursuite des dernières actions engagées

Le phasage de l'étude



Le contrat de rivière

Tel que prévu à l'origine

- **Une 100aine d'actions - 14,3 M€ au total**
- 3 volets « classiques » :
 - **Volet A** : assainissement et qualité des eaux – 10,6 M€
 - **Volet B** : restauration et mise en valeur des milieux aquatiques – 2,7 M€
 - **Volet C** : suivi, animation et communication – 1,0 M€
- De nombreuses actions qui restaient à définir plus précisément
- Une première année (2004) largement consacrée aux travaux post-crue de déc. 2003

Le bilan par volets

Volet A : assainissement et qualité de l'eau

□ **A1 : assainissement collectif**

- Plus d'une 40aine d'actions (communales ou intercommunales), portées par 13 MO différents

□ **A2 : pollutions agricoles**

- Contrat Viti-vinicole à l'échelle du Beaujolais (70 cuvages + réduction pesticides), animé par la Chambre d'agriculture

□ **A3 : pollutions artisanales et industrielles**

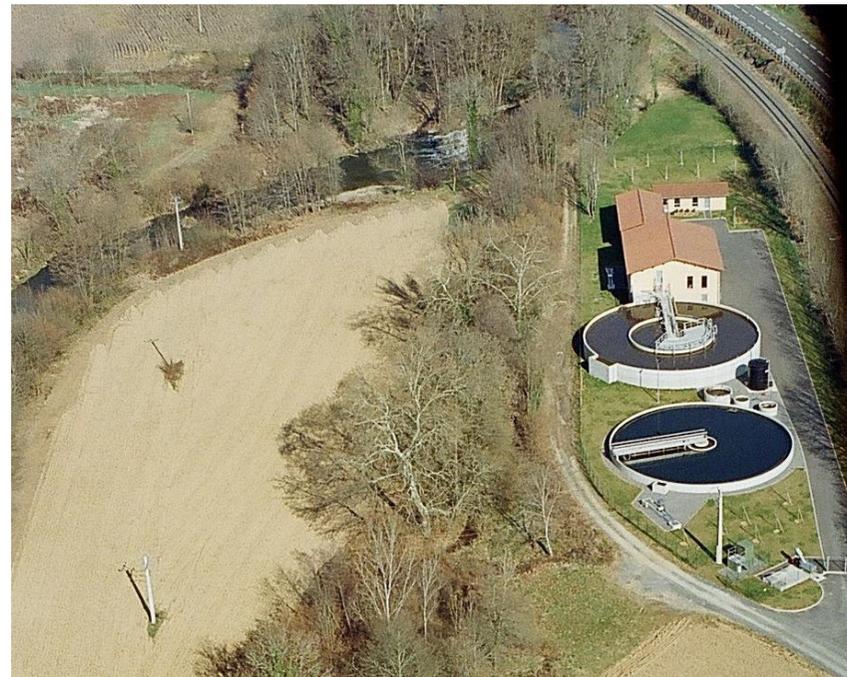
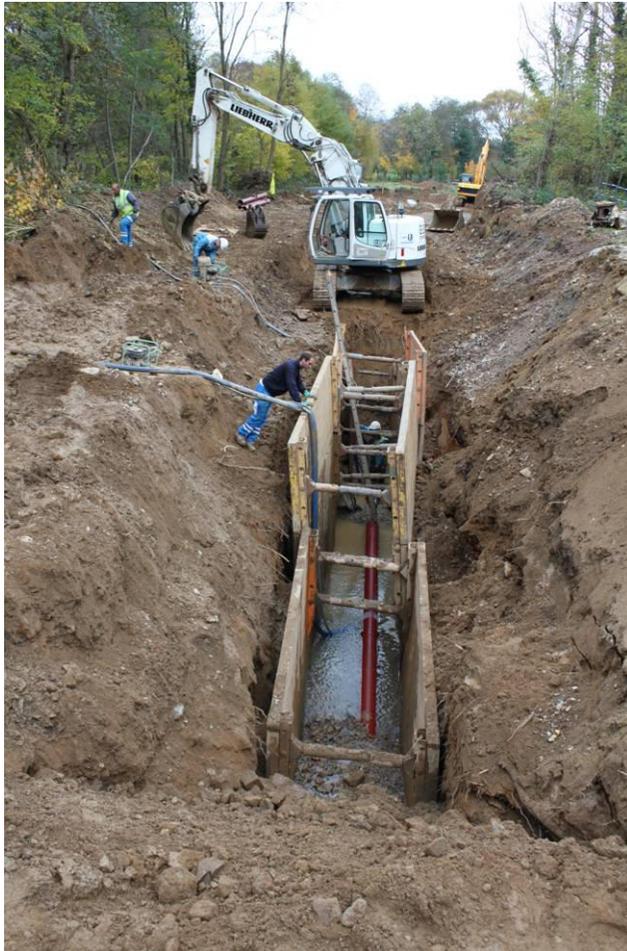
- Études qui ont précisé/hiérché les problèmes

- Toutes ces actions + celles menées sur le BV Brévenne + évolution économique du territoire = **amélioration globale de la qualité de l'eau** visible surtout dans le secteur aval ... mais il subsiste une « pollution de fond »

Le bilan par volets

Volet A : assainissement et qualité de l'eau

Assainissement des communes du S.A.V.A.



Le bilan par volets

Volets B1-B2 : risque d'inondation et gestion physique du lit et des berges

- **Poursuite acquisition foncière (SMRPCA)**
 - Zones « multi-enjeux » (expansion de crues, milieux...)
 - 14 ha acquis depuis 2004 sur une 20aine de sites
- **Gestion post-crues 2003 et 2008**
 - Une année à temps plein du personnel SMRPCA au total
- **Plans pluri-annuels d'entretien**
 - Brigades rivières, encadrées par SMRPCA
 - Entretien « classique » + petits travaux de confortement (ouvrages, berges)
- **Prévention/protection risques crues**
 - Repères de crues, information, vigilance, ...
 - Travaux de protection localisée
 - Gestion des atterrissements
- **Acquisition de connaissances (étude/terrain) :**
 - Hydromorphologie et dynamique sédimentaire

Le bilan par volets

Volets B1-B2 : protection contre les risques



Protection du lotissement des Longes à Lissieu contre les crues du Sémanet



Protection de berge à Chamelet « Bergeron » ⁹

Le bilan par volets

Volets B2 : gestion physique du lit et des berges



Arasement partiel d'un atterrissement gênant à Lucenay « Sous les îles »



Réinjection des graviers dans le tronçon des anciennes extractions aux Chères



Le bilan par volets

Volets B3-B4 : restauration et mise en valeur des milieux aquatiques

□ **Réhabilitation des milieux aquatiques**

- Quelques seuils aménagés pour la « continuité écologique »
- Diversification des habitats de la rivière (Létra)
- Aménagement de frayères à brochets (Basse Az)
- Expérimentation et investigation / Ecrevisses
- Investigations zones humides et ruisseaux

□ **Dans le cadre des travaux d'entretien**

- Nettoyage des berges et du lit
- Restauration de la végétation riveraine et lutte contre les invasives (Renouée : 12 ha traités annuellement en Basse Az)

□ **Valorisation paysagère et récréative :**

- Entretien spécifique des berges dans traversées de villages
- Une petite 10aine d'actions (sur 17 prévues) : 5 aires d'accueil, 1 cheminement en boucle, 3 parcours découverte ...

Le bilan par volets

Volets B3 : restauration des milieux aquatiques



Aménagement de frayères à brochet en basse Azergues



Le bilan par volets

Volets B4 : valorisation des milieux aquatiques et riverains



Sentier de découverte de la zone humide des Monneries à Poule-les-Echarmeaux



Arboretum des Chères



Sentier « rivière » à Châtillon

Le bilan par volets

Volet C : animation et communication

- **Animation et coordination (SMRPCA) :**
 - 1 chargé de mission, en poste depuis 1999
 - 1 technicien de rivière, en poste depuis 2004
 - 1 secrétaire-comptable, à temps partiel
- **Des outils de communication déployés variés :**
 - Animations (250) auprès des scolaires (40 écoles)
 - Plaquettes d'information techniques (9)
 - Livret - guides
 - Journal « Au fil de l'Azergues » (4ème n° cet automne)
 - Site internet (20 000 connexions)
 - ...
- **Retombées**
 - Une communication et un porter à connaissance sur le Contrat importants, avec une forme de documents adaptée ...
 - ... mais des acteurs au final plus ou moins bien au courant

Le bilan par volets

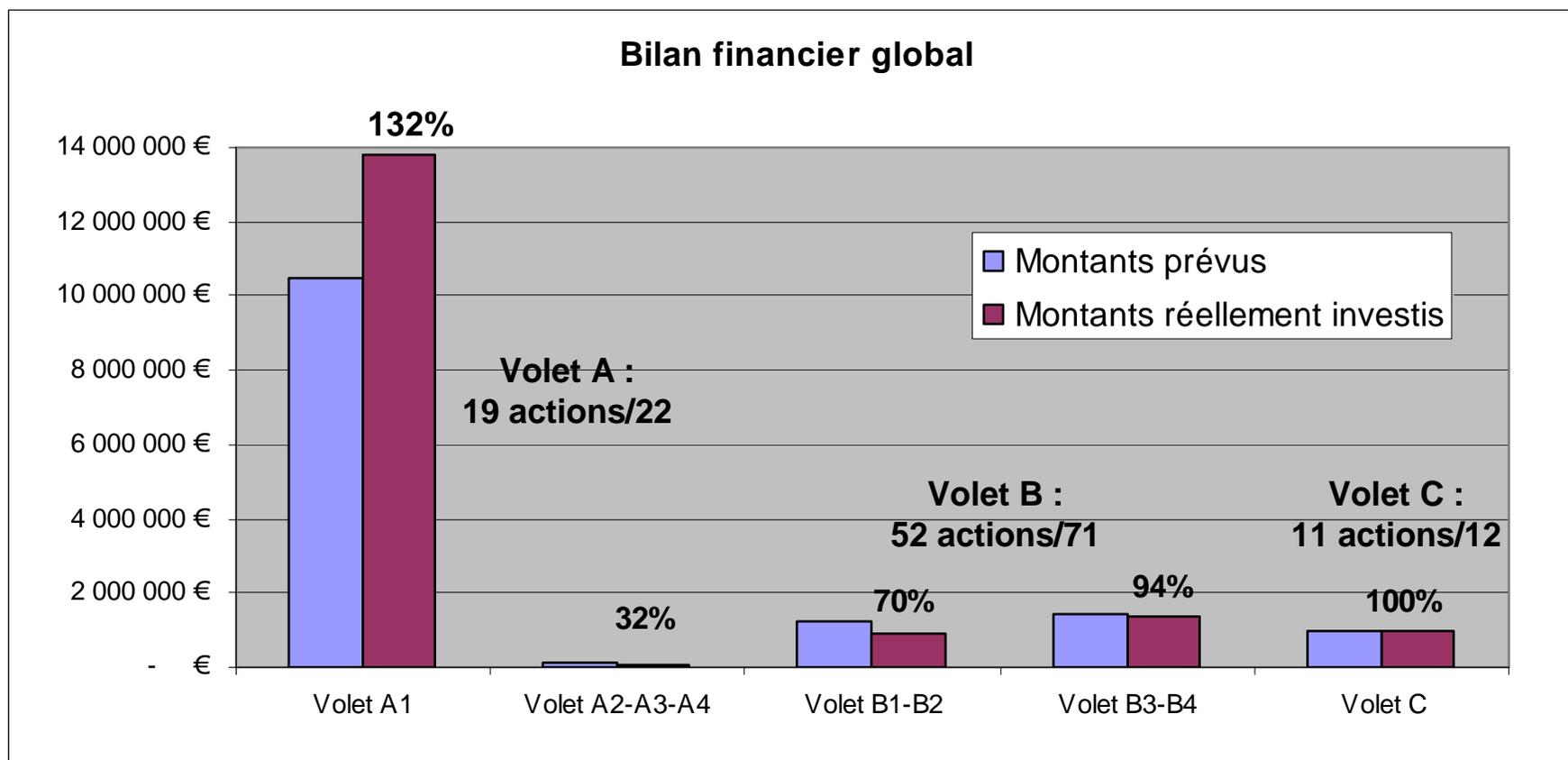
Volet C : animation et communication



Animations pour les scolaires

Le bilan global

- **17,0 M€ investis, soit 120%** du budget initial (hors travaux post-crues) – ~80 actions réalisées / 100
- Auto-financement moyen = **32%** (contre 29% prévus)



Evaluation : « points forts – points faibles » que nous retenons (1/3)

Points forts	Points faibles
<i>Phase d'élaboration et adéquation du Contrat aux enjeux</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Expertise technique du chargé de mission et grande qualité du contenu du Contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens d'échanges avec les autres démarches du territoire sous-évalués
<ul style="list-style-type: none"> • Concertation effective et mobilisatrice dans la période d'émergence 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'état initial renseigné pour un ensemble d'indicateurs
<i>Actions réalisées par le SMRPCA et les autres MO du bassin depuis 2004</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Assainissement collectif : avancées très importantes qui ont comblé les retards initiaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Bruit de fond de pollution (causes ?) et des pollutions diffuses persistantes
<ul style="list-style-type: none"> • Interventions post-crués efficaces (rôle du SMRPCA et les brigades rivière) 	<ul style="list-style-type: none"> • Des thèmes peu/moins investis : gestion quantitative, eaux pluviales, agriculture, industrie
<ul style="list-style-type: none"> • Actions volet B originales et techniquement bien menées : système d'alerte, effacement de seuils, gestion d'atterrissements, reconnection de milieux aquatiques, gestion des invasives, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Une communication et des actions de sensibilisation intéressantes mais insuffisantes : persistance de mauvaises pratiques en bord de cours d'eau et connaissance limitée du contrat

Evaluation : « points forts – points faibles » que nous retenons (2/3)

Points forts	Points faibles
<i>A propos de l'animation, du portage et du fonctionnement</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Compétence, motivation et disponibilité de l'équipe technique du SMRPCA 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilité insuffisante des élus aux questions s'éloignant de l'assainissement et de la gestion des crues
<ul style="list-style-type: none"> • Embauche d'un animateur dès le départ ayant permis de « crystalliser » les dynamiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des compétences du SMRPCA en deux blocs, induisant une mobilisation « à plusieurs vitesses »
<ul style="list-style-type: none"> • Relations de proximité équipe technique / acteurs du terrain permettant l'association de nombreux acteurs... 	<ul style="list-style-type: none"> • ...mais induisant un éloignement progressif des acteurs moins investis du pilotage du contrat
<ul style="list-style-type: none"> • Grande confiance accordée par les acteurs locaux au « trinôme » (Président, chargé de mission et technicien de rivière)... 	<ul style="list-style-type: none"> • ... mais relations avec les partenaires extra-locaux basées sur une proximité moindre • Tâches administratives (notamment secrétariat) liées au Contrat/SMRPCA insuffisamment prises en charge dans le cadre du fonctionnement actuel

Evaluation : « points forts – points faibles » que nous retenons (3/3)

Points forts	Points faibles
<i>Pour la suite ...</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisation importante d'éléments de connaissance par l'équipe du SMRPCA... 	<ul style="list-style-type: none"> • ... mais encore peu formalisés et partagés avec l'ensemble des acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Des actions prévues et une stratégie d'action qui restent pertinentes pour de nombreux thèmes à poursuivre 	<ul style="list-style-type: none"> • Des questions en suspens : <ul style="list-style-type: none"> ○ sur le portage politique des enjeux de préservation des milieux aquatiques ○ sur les liens avec les autres démarches du territoire (SCoT, Pays, ...) et le développement ○ sur les moyens financiers du SMRPCA notamment (et des autres maîtres d'ouvrage)
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamique de bassin versant naissante : acteurs ayant appris à se connaître et à travailler ensemble 	
<ul style="list-style-type: none"> • Des stratégies de communication et d'animation à reformaliser, de manière à permettre à certains acteurs de « se raccrocher » à la démarche 	



Temps de discussion 1

- A propos du passé ...

Perspectives :

Méthode de travail développée

- **Travail technique préalable** avec l'équipe technique du SMRPCA (enjeux x sous-bassins)
- **Réunions thématiques en juin 2011** (enjeux -> actions) :
 - Risques et aménagement du territoire
 - Qualité et quantité d'eau
 - Milieux aquatiques, riverains et humides
- **Réunion des maires** début juillet 2011, sur le « fond » et sur les modalités de coordination et pilotage
- Réunion des **Présidents des communautés de communes** adhérentes en septembre 2011
- **Instance de pilotage** octobre 2011

Perspectives :

Les nouveaux enjeux prioritaires

- De la **Directive Cadre sur l'Eau** (2000) aux **Programme de mesures** du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (2010-2015) :
 - DCE : objectif général d'atteinte du bon état (chimique et écologique) des « masses d'eau » d'ici 2015 (ou 2021, voire 2027)
 - Le nouveau SDAGE RM&C l'a traduite en mesures (de base et complémentaires)
 - Sur bv Azergues, priorités du SDAGE : continuité biologique, morphologie, pollutions diffuses (pesticides) et substances dangereuses, gestion inondations

- **Les nouveaux enjeux prioritaires formulés (1/2)**
 - **gestion et restauration hydro-morpho-écologique** de l'« espace de bon fonctionnement » de la rivière et continuité écologique (biologique et sédimentaire),
 - prise en compte de la problématique des **eaux pluviales** (ruissellement), qui impactent le risque d'inondation et la qualité des milieux récepteurs,

Perspectives :

Les nouveaux enjeux prioritaires

■ Les nouveaux enjeux prioritaires formulés (2/2)

- **maintien d'une « culture du risque » et « résistance » à l'urbanisation/l'aménagement** en zone inondable et autre zone humide,
- traitement des **rejets dispersés** (hameaux isolés, ...) non encore raccordés aux stations d'épuration
- traitement des **pollutions diffuses** (nitrates, pesticides, autres substances dangereuses),
- **anticipation des nouveaux besoins en eau** en lien avec le changement climatique (agriculture) et l'évolution de la population,
- poursuite de la **gestion des espèces invasives**,
- poursuite de **l'éducation** / pratiques et représentations vis-à-vis de l'eau et des milieux aquatiques (riverains, élus, acteurs économiques, ...)

Perspectives :

Les deux outils proposés

■ **Un second Contrat de bassin**

- Procédure globale et multi-thématique
- Démarche opérationnelle
- Assure une certaine continuité avec la procédure qui vient de se terminer
- Avantages : inscrire la dynamique actuelle dans la continuité et dynamiser les partenariats existants

■ **Un PAPI (Plan d'Action pour la Prévention du risque Inondation)**

- Procédure d'approche globale et intégrée du risque
- Démarche opérationnelle essentiellement basée sur la prévention et la préservation/restauration des zones d'expansion des crues

■ **Avec possibilité d'intégrer les deux démarches (PAPI = volet « risques » du Contrat de bassin)**

Perspectives :

A propos de l'organisation et du pilotage

- ***Développer les liens avec les autres démarches d'aménagement et de développement du territoire***
 - Objectif appelé par la nature des nouvelles thématiques
 - Lien nécessaire avec d'autres démarches et d'autres acteurs (aménagement, urbanisme, AEP, monde agricole, CVI Saône, Brévenne-Turdine, etc.)
 - Mieux partager et intégrer les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques avec ces enjeux

- ***Mieux partager les connaissances, communiquer et se concerter***
 - Mieux toucher les décideurs locaux et les partenaires indirects de la démarche
 - Partager et diffuser les informations dont disposent le SMRPCA et ses partenaires
 - Sensibiliser la population générale aux enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Perspectives :

A propos de l'organisation et du pilotage

■ ***Réinterroger les modalités de pilotage de la démarche***

- Relancer la concertation pour remobiliser l'ensemble des partenaires.
- Pistes :
 - Élargir les instances actuelles (acteurs plus périphériques)
 - Commissions thématiques (et éventuellement géographiques)
 - Comité de pilotage et/ou un comité technique plus restreint
 - Instances spécifiques (groupes de suivi opérationnel des actions)

■ ***Réinterroger les modalités de portage de la démarche***

- Intérêt de renforcer le rôle et les compétences du SMRPCA à l'échelle du bassin versant, pour :
 - Asseoir la dynamique de bassin versant dans une vision globale
 - Rendre plus globale et homogène la gestion physique des cours d'eau et zones humides
 - Assurer la transversalité de la démarche

Perspectives :

A propos de l'organisation et du pilotage

■ *A propos de l'animation*

➤ **Nouvelle procédure à inscrire dans une démarche sociotechnique plus que dans une démarche purement technique**

- Elaboration de la (ou des) nouvelle(s) démarche(s) + Mise en œuvre : appelleront un investissement important des animateurs
- Ré-évaluer les besoins futurs en matière d'animation, coordination et communication

□ **Ressources du SMRPCA suffisantes ?**

- Appui administratif renforcé, de manière à libérer du temps pour l'équipe technique
- + 1 poste de plus si les 2 démarches sont engagées de front

■ *Lien avec la démarche en cours sur Brévenne-Turdine*



Temps de discussion 2

- A propos de l'avenir ...

Les périmètres d'actions actuels

- ❑ **Les Communautés de communes (sur fond de refonte liée à la réforme des collectivités)**
- ❑ **Le SMRPCA « bloc 1 »**
- ❑ **Le SMRPCA « bloc 2 »**
- ❑ **Le SYRIBT Brévenne-Turdine**
- ❑ **Le Grand Lyon**

